



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 06/02/2023

<b>Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15</b>	<p>L'an deux mille vingt trois, le lundi 6 février, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 31 janvier 2023, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.</p> <p><b>Présents :</b></p> <p>Gérard Dèque, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Laurent Poncet, Sandrine Boillot, Bénédicte Lavier, Marlène Benoit, Gaël Marandin, Thierry Rolland.</p> <p><b>Excusés :</b> Samuel Périody, Francis Meuterlos, Nicolas Métivier, Estelle Remacle, Florence Collino, Hervé Lacroix,</p> <p><b>Absent :</b></p> <p><b>Pouvoirs :</b> Samuel Périody à Alicia Berthier-Derose, Francis Meuterlos à Gérard Dèque, Florence Collino à Thierry Rolland, Estelle Remacle à Gaël Marandin, Nicolas Métivier à Bénédicte Lavier</p> <p><b>Secrétaire :</b> Lucie Rousselet Jurcevic</p>
<b>Nombre de membres en exercice : 15</b>	
<b>Nombre de Conseillers présents : 9</b>	
<b>Nombre de Conseillers représentés : 5</b>	
<b>Début de séance : 20h30</b>	
<b>Fin de séance : 22h04</b>	

### PROJET DE VOIES DOUCES : CHOIX DU PRESTATAIRE ET VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT

CONVOCATION  
LE 31 01 2023

Une consultation a eu lieu pour choisir un prestataire pour la réalisation des voies douces décidées en conseil municipal du 13/06/2022.

AFFICHAGE LE

Les critères de choix étaient les suivants :

21 FEV. 2023

- Prix : 40 %

- Capacité technique (modalités de réalisation, adaptation des moyens, qualité paysagère, délais, ...) : 60 %

Sur la base des documents fournis, les candidatures ont été analysées et avec une note de 98/100, la société Boucard Mont d'Or se place n°1 / 3 offres reçues, pour un montant de 92 892,50 € HT soit 111 471 € TTC.

Le plan de financement a pu être actualisé suite aux éléments suivants :

- nécessité de prévoir la pose de potelets amovibles pour empêcher les voitures de s'avancer trop sur les places de stationnement et de gêner le passage des piétons ou cyclistes.

- réception des offres des candidats

- Refus du département de participer au projet si celui-ci ne s'inscrit pas dans le schéma intercommunal que doit réaliser la CCLMHD compétente en matière de mobilité.

Postes des dépenses	Montants HT	Montants TTC
Voie douce zone 1	8750 €	10500
Voie douce zone 2	20177,50 €	24213
Voie douce zone 3	29960 €	35952
Ilôt ages et vie	1180	1416
Potelets et Pose	32825	39390
	92892,5	111471

**PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL :**

Europe	
ETAT : DETR	27867,75
Conseil Régional	
Conseil Départemental	
Autre	
TOTAL subventions publiques	

Autofinancement	65024,75
-----------------	----------

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>92892,5</b>
----------------------	----------------

***Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 13 voix pour et 1 voix contre (Sandrine Boillot)***

- ***accepte l'offre de la société Boucard Mont d'Or pour la réalisation des travaux de voies douces***
- ***approuve le plan de financement.***
- ***autorise le Maire à solliciter les aides des différents partenaires potentiels.***

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE

